

Un virus utilise votre téléphone pour fabriquer des bitcoins

Notre métier en RGPD et en CYBER : Auditer, Expertiser, Accompagner, Former et Informer



Un virus utilise
votre téléphone
pour fabriquer des
bitcoins

« **Cryptojacking** ». Ce nom ne vous dit certainement rien, mais il s'agit pourtant d'une cyberattaque à prendre très au sérieux. Celle-ci fait fabriquer des bitcoins à votre téléphone sans que vous puissiez vous en rendre compte.

Pour attirer les utilisateurs, les pirates informatiques mettent souvent en ligne des reproductions factices d'applications populaires, se révélant être des applications de minage dissimulées. « **Les utilisateurs n'en ont généralement pas conscience** » de l'attaque, avec pour seuls indices « *l'autonomie et les performances des appareils (qui) diminuent brusquement sans raison apparente* » et l'appareil qui peut se mettre à « *dangereusement surchauffer* », explique David Emm.

Une version du populaire jeu « *Bug Smasher* », installée plus d'un million de fois à partir du magasin d'applications Google Play, a été détectée en mars par le groupe de sécurité informatique ESET basé aux États-Unis. Il a averti sur son site que « *l'application sert en réalité secrètement au minage de la cryptomonnaie monero* ».

L'iPhone est moins visé par les pirates, car Apple contrôle davantage les applications pouvant y être installées.

Partager surTwitter

Autre exemple, un logiciel malveillant du nom de « *Coin.Miner* » a été découvert par le spécialiste de cybersécurité TrendLabs en décembre. « **Le +malware+ est lancé dans une fenêtre de navigateur cachée, ce qui empêche l'utilisateur de s'en rendre compte** », détaille la société sur son blog.

Le cryptojacking touche surtout les appareils sous Android, le système d'exploitation mobile de Google. L'iPhone est moins visé par les pirates, car Apple contrôle davantage les applications pouvant y être installées, selon les experts en sécurité informatique.

Google a d'ailleurs décidé récemment de faire le ménage dans sa boutique d'applications mobiles, Google Play, en informant fin juillet les développeurs qu'il n'accepterait plus les applications de minage de cryptomonnaies sur sa plateforme...[lire la suite]

Réagissez à cet article

Quelques articles sélectionnés par notre Expert qui pourraient aussi vous intéresser :

Les 10 conseils pour ne pas se faire «hacker» pendant l'été

Les meilleurs conseils pour choisir vos mots de passe

Victime d'un piratage informatique, quelles sont les bonnes pratiques ?

Victime d'usurpation d'identité sur facebook, tweeter ? Portez plainte mais d'après quel article de loi ?

Attaques informatiques : comment les repérer ?

Quel est notre métier ?

Former et accompagner les organismes à **se mettre en conformité avec la réglementation numérique (dont le RGPD)** et à **se protéger des pirates informatiques**.

Quel sont nos principales activités ?

- **RGPD**

- FORMATION AU RGPD
- FORMATION DE DPO
- AUDITS RGPD
- MISE EN CONFORMITÉ RGPD
- ANALYSES DE RISQUES (PIA / DPIA)

- **CYBERCRIMINALITÉ**

- FORMATIONS / SENSIBILISATION D'UTILISATEURS

- RECHERCHE DE PREUVES

- **EXPERTISES**

- EXPERTISES PRIVÉES
- EXPERTISES DE VOTES ÉLECTRONIQUES
- EXPERTISES JUDICIAIRES
- RECHERCHE DE PREUVES
- RÉCUPÉRATION DE DONNÉES PERDUES (SMS, Photos, Contacts...)



Notre Expert, Denis JACOPINI, est Expert en Informatique assermenté, spécialisé en **Cybercriminalité**, **Recherche de preuves** et en **Protection des données personnelles**. Diplômé en Cybercriminalité (Droit, Sécurité de l'information & Informatique légale), en Droit de l'Expertise Judiciaire et certifié en gestion des risques en Sécurité des Systèmes d'Information (ISO 27005), Denis JACOPINI est aussi formateur inscrit auprès de la DDRTEFP (Numéro formateur n°93 84 03041 84).

« Mon métier consiste à mettre à votre disposition l'expérience que j'ai acquise pendant des dizaines d'années et

les connaissances que je maintiens continuellement à jour par des formations, certification et diplômes permanentes car le savoir c'est comme une mise en conformité, c'est une démarche quotidienne qui permet une amélioration sur le long terme.

Denis JACOPINI »

Besoin d'un Expert ? contactez-nous

Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en RGPD (Protection des Données à Caractère Personnel).



- **Mises en conformité RGPD** ;
- Accompagnement à la mise en place de DPO ;
- **Formations** (et sensibilisations) à la **cybercriminalité** (Autorisation n°93 84 03041 84) ;
- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires ;
- **Recherche de preuves** téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle... ;
- **Expertises de systèmes de vote électronique** ;



[Contactez-nous](#)



Source : *Quand votre téléphone fabrique des bitcoins à votre insu*